

Convocation du 15 Avril 2024 - COMMUNE DE BRAY

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-trois avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de BRAY légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Danielle CAMUS, Maire.

Étaient présents : Danielle CAMUS, Maire - Sébastien FERLONI - Karen FONTAINE, Adjointe
Geoffrey CAREME, Frédéric HERVIEUX Conseillers

Absents excusés : Vincent PENAUX a donné pouvoir à Sébastien FERLONI
Monique BEAUFILS a donné pouvoir à Danielle CAMUS
Raymond DRAPIER a donné pouvoir à Karen FONTAINE
Frédéric AUBRY a donné pouvoir à Geoffrey CAREME

Mr Geoffrey CAREME a été nommé secrétaire.

1. OFFRE DE PRET CAISSE EPARGNE DE NORMANDIE :

M FERLONI présente au conseil les deux offres de prêt ainsi que l'ouverture de crédit « Ligne de trésorerie Interactive » de la Caisse d'Epargne de Normandie afin de financer le projet RD 133 :

- 1- Soit un prêt de 170 000€ à taux fixe en périodicité annuelle (4.15%) ou trimestrielle (4.09%), avec des échéances constantes sur 20 ans
- 2- Soit un prêt de 170 000€ à taux fixe avec amortissement du capital constant, en périodicité annuelle (4.13%) ou trimestrielle (4.07%), avec des échéances dégressives sur 20 ans.
- Une « ligne de Trésorerie Interactive » d'un montant de 70 000 €, d'un an maximum.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide avec

**9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION**

-De contracter auprès de la Caisse Epargne de Normandie la proposition 1, soit 170 000€ au taux de 4.09% sur 20 ans, avec des échéances constantes et trimestrielles.

-D'accepter la proposition concernant la « ligne de Trésorerie Interactive »

-D'autoriser Mme le maire à signer les contrats relatifs à ces emprunts et procéder aux versements et remboursements des fonds.

La gestion de cette ligne de Trésorerie sera faite par la secrétaire.

2. PONT EOLIEN CONVENTION EE BRAY :

M. FERLONI rappelle au Conseil que la société EE BRAY a présenté un projet de convention pour offrir une participation financière à hauteur de 50 000€ sous la forme d'une offre de concours, pour le remplacement de l'éclairage public et l'installation de centrales photovoltaïques en toiture de certains bâtiments communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide avec

9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

-D'autoriser Mme le Maire à signer le projet de convention présenté par la société EE BRAY.

3. PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE CDG 27 :

Chaque employeur devra obligatoirement proposer, à compter du 1^{er} janvier 2025, au titre de la protection sociale complémentaire, une « prévoyance maintien de salaire » à tout agent de la fonction publique territoriale.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide avec

9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

-D'adhérer à la convention de participation du CDG une fois toutes les formalités faites.

4. ELECTIONS EUROPEENNES :

Mme la Maire informe le conseil que le prochain scrutin des élections européennes aura lieu le dimanche 09 juin 2024 de 8h00 à 18h00.

Il est rappelé aux membres du Conseil que la tenue des bureaux de vote fait partie du rôle de conseiller municipal et compte sur la participation d'un maximum de ses membres. Un fichier sera distribué par mail afin de faciliter l'inscription.

5. QUESTIONS DIVERSES :

• DECISIONS MODIFICATIVES :

Mme La Maire présente au Conseil la décision modificative n°1 du compte 681(68) « Dotations aux amortissements » au compte 681-042 « Dotations aux amortissements » pour un montant de 4968€.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide avec

9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

-De procéder à la décision modificative telle que présentée par Madame le Maire.

Mme La Maire présente au Conseil la décision modificative n°2 du compte 615221 « Bâtiments publics » au compte 204182 « Bâtiments et installations » pour un montant de 814.26€.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide avec

9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

-De procéder à la décision modificative telle que présentée par Madame le Maire.

- **MACHINE A PAIN :**

En cours, vu avec la boulangerie concernée. Ainsi qu'un « Food trucks », qui devrait s'installer une fois les travaux finis, sur le parking de la RD 133.

- **BARRIERES CHEMIN DE LA MARE :**

Installation par l'employé communal de deux poteaux en bois et une barre en traverse à l'entrée du chemin de la Mare et sortie de la Mare vers la RD 133.
Et ainsi laisser l'accès libre aux véhicules d'urgence.

- **TRAVAUX RUE DE VETIGNY :**

Un mail a été envoyé à M Forel, responsable voirie à l'Intercom, pour connaître la date des travaux.

Rien ne restant à l'ordre du jour. Madame le Maire déclare la séance close à 19h15 au jour, mois et an susdits

Madame le Maire Danielle CAMUS
25 avril 2024



